

Aménagement du territoire et urbanisme option animation et développement des territoires ruraux

RNCP3471 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	341
Code(s) ROME	K1802, A1301
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université d'Orléans
<http://www.univ-orleans.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel est à la fois technicien, animateur social, monteur de projets dans des champs divers comme l'action économique, la culture, le social ou le tourisme. Il maîtrise les informations relatives aux ressources du territoire, à ses atouts et à ses faiblesses, à ses logiques naturelles, historiques, économiques, culturelles et sociales. Il se positionne entre l'animateur des structures et le concepteur du projet.

Il acquiert la maîtrise des outils et des comportements qui les rendront efficaces, depuis l'écoute des acteurs jusqu'à l'aide à la décision. Pour diagnostiquer le territoire et conduire le projet, l'agent du développement rural dispose d'un ensemble d'outils et de techniques : connaissances en droit public et privé, éléments de comptabilité et de gestion, techniques de l'enquête sociologiques, recherche documentaire, outils de communication et de marketing...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ces professionnels sont recrutés dans les collectivités territoriales et leurs regroupements, les Pays, les associations, les organisations agricoles, les bureaux d'études et de conseils...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants :

- Agent de développement rural

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 117 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 645
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP19649

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-orleans.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/3471/>